AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1513
FR0000072456-FS0592

7 octobre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE GO SPORT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 octobre 2013, complété par un courrier reçu le 7 octobre 2013, la société anonyme Rallye SA[1] (83 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 septembre 2013, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société GROUPE GO SPORT et détenir directement et indirectement, 10 620 652 actions GROUPE GO SPORT représentant 13 372 988 droits de vote, soit 93,72% du capital et 94,62% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Rallye SA	7 220 645	63,72	8 905 450	63,01
Miramont Finance et Distribution[3]	3 391 578	29,93	4 456 759	31,53
Matignon Sablons[3]	6 000	0,05	8 000	0,06
L'Habitation Moderne de Boulogne[3]	1 379	0,01	1 379	0,01
Alpétrol[3]	1 050	0,01	1 400	0,01
Total groupe Rallye[4]	**10 620 652**	**93,72**	**13 372 988**	**94,62**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions GROUPE GO SPORT hors marché.

[1] Contrôlée au plus haut niveau par M. Jean-Charles Naouri.
[2] Sur la base d'un capital composé de 11 332 569 actions représentant 14 133 197 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Contrôlée par la société Rallye.
[4] Il est précisé que M. Loïc Le Borgne, président directeur générale de Groupe Go Sport, détient par ailleurs 2 788 actions GROUPE GO SPORT représentant autant de droits de vote, soit 0,02% du capital et des droits de vote de cette société.